



La FCSQ accueille deux nouveaux membres

Québec, le 26 janvier 2020 – La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) est très heureuse d'accueillir de nouveau parmi ses membres les commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et Marguerite-Bourgeoys. Celles-ci réintègrent la Fédération après l'avoir quittée en 2014. Les deux commissions scolaires ont présenté une résolution de leur conseil des commissaires respectifs au conseil général de la FCSQ, lequel les a acceptés à l'unanimité.

Pour la présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), il ne fait aucun doute que la remise en cause du modèle des commissions scolaires dans son entièreté commande une mobilisation concertée. « Nous souhaitons ajouter notre voix à celle de la quasi-totalité des commissions scolaires francophones du Québec afin de contribuer activement aux discussions relatives aux grands enjeux pédagogiques et aux principes fondamentaux d'une saine gouvernance collaborative. Ensemble, nous saurons mettre à profit les meilleures pratiques qui doivent prioritairement avoir comme objectifs la réussite de chaque élève et la préservation de la qualité de l'instruction publique. », explique Diane Lamarche-Venne.

« Dans le contexte actuel, il devenait opportun de faire front commun avec la FCSQ pour défendre la démocratie scolaire et poursuivre, ensemble, les actions qui nous permettent à toutes et à tous de faire des avancées et de contribuer à la renommée internationale de notre système d'éducation. Notre démarche s'inscrit en droite ligne avec le mémoire que nous avons déposé dans le cadre des consultations du projet de loi n° 40, mettant en lumière l'importance et les effets positifs du travail collectif au bénéfice des intérêts de nos élèves, jeunes et adultes. Nous souhaitons ardemment qu'à l'instar d'un livre vert, une large démarche de consultation publique soit menée par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de dégager une même vision collective de notre système d'éducation. Par le biais de notre travail coopératif au sein de la FCSQ, nous faisons le pari que nous pourrions soutenir cette idée. », a tenu pour sa part à souligner la présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, Marie-Louise Kerneïs.

« Le retour des commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys et des Grandes-Seigneuries au sein de la FCSQ témoigne d'une préoccupation commune pour l'avenir de l'école publique au Québec, construite sur la base de valeurs profondes comme la démocratie et l'équité. Des valeurs animant notre engagement en politique scolaire et que nous souhaitons préserver. », a conclu le président de la FCSQ, Alain Fortier.

La Fédération des commissions scolaires du Québec regroupe la vaste majorité des commissions scolaires francophones du Québec ainsi que la Commission scolaire du Littoral. Les commissions scolaires sont des gouvernements locaux qui veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes grâce à l'engagement de quelque 120 000 employés. Elles offrent aussi des services efficaces et essentiels, notamment en matière de ressources humaines et de ressources matérielles et financières. De plus, les commissions scolaires ont la responsabilité de répartir équitablement les ressources entre leurs établissements et de rendre accessible, en tout temps, un transport scolaire sécuritaire.

-30-

Source : Caroline Lemieux
Directrice des communications et des affaires publiques
Fédération des commissions scolaires du Québec
Cell. : 418 570-9716 | clemieux@fcsq.qc.ca
Twitter : [@fcsq](https://twitter.com/fcsq)